

TRANSITION NUMÉRIQUE

ACCOMPAGNER LES ARTISANS ET COMMERÇANTS DE COUTANCES MER ET BOCAGE DANS LA CRÉATION D'OUTILS DE E-COMMERCE

La France est aujourd'hui à la seizième place européenne en ce qui concerne les usages du numérique en entreprise. Afin de rester compétitifs, les entrepreneurs doivent aujourd'hui proposer de nouveaux services et être présents sur Internet. Développer la digitalisation des artisans, commerçants et autres TPE, devient alors un enjeu fort du territoire afin de maintenir le tissu économique et social des territoires et de continuer à garantir à la population un accès satisfaisant aux services.

C'est pourquoi la Chambre de commerce et d'industrie ouest Normandie (CCI ON), la Chambre des métiers de la Manche (CMA 50) en collaboration avec le conseil départemental de la Manche proposent aux intercommunalités un plan d'animation et d'accompagnement à la transition numérique, avec comme cible le « commerçant-artisan indépendant ». Les intercommunalités manchoises ont donc décidé de lancer leur plan d'accompagnement à la transition numérique dans le cadre d'une convention associant Département, consulaire et intercommunalité. La 1^{ère} intercommunalité à contractualiser est la Communauté de communes de Coutances Mer et Bocage.



MARC LEFÈVRE
Président du conseil départemental de la Manche

PATRICE PILLET
vice président du conseil départemental en charge de l'attractivité territoriale, de l'économie et de l'agriculture

JACKY BIDOT
Président de la communauté de communes de Coutances mer et bocage

DANIEL DUFEU
Président de la CCI Ouest Normandie

JEAN-DENIS MESLIN
Président de la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Manche

vous convient au lancement du plan de transition numérique des artisans et commerçants de Coutances mer et bocage,

le vendredi 27 septembre à 17h30 au siège de la Communauté de Commune
Coutances mer et bocage,
dans le Salon de l'hôtel de ville de Coutances, 50200 Coutances

CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr

Alice Streiff
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
alice.streiff@manche.fr